

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 MARS 2016

COMPTE RENDU

Séance du MARDI 22 MARS 2016
Sous la Présidence de M. DUPONT, Maire de la Commune de CHINON
Date de la convocation : mercredi 16 mars 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 29

SONT PRESENTS :

M. DUPONT, Président,
M. BOUSIQUET, Mme GENET, M. DAMMERY, Mme RAIMOND-PAVERO,
M. GUILLARD, Mme LAMBERT, M. MARTINEAU (jusqu'au rapport 2016-046), Mme
GREAULT-CHIONNA, Adjoint
Mme RICHER, M. PELLOT, M. NARDI, Mme GACHET, M. DUCHESNE, M. BERTRAND,
Mme BAFFIE, Mme FRANZELLA-SCHOOS, Mme MERCIER (à partir du rapport 2016-041),
M. MARCQ, Mme LUMEAU, M. CHRETIEN, Mme BOURGEOIS, Mme DELAGARDE, Mme
AOUILLE, M. SICOT,
Conseillers Municipaux.

ONT DONNE PROCURATION :

M. MARTINEAU	à	M. DUCHESNE
(du rapport 2016-047 au rapport 2016-048)		
M. SCHUBNEL	à	M. BOUSIQUET
M. NORTIER	à	Mme RAIMOND-PAVERO
Mme CHOUTEAU	à	M. GUILLARD
Mme MERCIER	à	Mme LAMBERT
(du rapport 2016-039 au rapport 2016-040)		

ABSENT EXCUSE :

M. PLOUZEAU

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. DAMMERY

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

2016-039 Composition des commissions municipales : modification

FINANCES

2016-040 Approbation du Compte de Gestion 2015 établi par le Trésorier Principal

2016-041 Approbation du Compte Administratif 2015

2016-042 Affectation des résultats du Compte Administratif 2015

URBANISME-AFFAIRES FONCIERES

2016-043 Modification du Secteur Sauvegardé

CONTRATS-CONVENTIONS

2016-044 Festival « Il était une fois un chapiteau » : modification des contrats de cessions

2016-045 Mise à disposition d'un formateur de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

2016-046 ~~Convention entre la Ville de CHINON et l'Association de Tir Sportif du Chinonais concernant les conditions d'utilisation des installations du tir~~ **RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR**

2016-047 Convention entre la Ville de CHINON et la Société des courses hippiques Chinon-Richelieu : mise à disposition du champ de courses

2016-048 Convention relative à la cession à l'amiable à la Ville de CHINON d'une sirène du réseau national d'alerte de l'Etat

DECISIONS

Le mercredi 22 mars 2016, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 19h00, M. le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

M. le Maire annonce que Madame Anne LUMEAU rentre au Conseil Municipal, suite à la démission de Madame Annie CATIN.

M. DAMMERY est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux des séances des 9 février et 2 mars 2016 sont approuvés à l'UNANIMITÉ.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

ADMINISTRATION GENERALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** de procéder à la désignation des membres de commissions permanentes, par vote à main levée,
- **DESIGNE** :
 - ✓ Mme Anne LUMEAU comme membre des commissions n° 3 (Infrastructures-Bâtiments-Voiries-Signalétique), n° 11 (Jeunesse-Education-Citoyenneté), n° 12 (Culture), n° 13 (Animation-Communication-Jumelages).

FINANCES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 établi par Madame la Trésorière Principale.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 – Budget Général de la Ville.
- **APPROUVE** l'affectation du résultat de la section de Fonctionnement du Budget Général de la Ville, d'un montant de 499 765,49 € au déficit de la section d'investissement,
- **DIT** que cette somme est inscrite à l'article 1068 en recettes d'investissement au budget 2016.

URBANISME-AFFAIRES FONCIERES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ:

- **APPROUVE** le projet de modification du secteur sauvegardé de Chinon,
- **DEMANDE** à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire de solliciter M. le Préfet d'Indre et Loire pour l'organisation de l'enquête publique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou M. BOUSSIQUET, Adjoint délégué à signer les documents correspondants.

CONTRATS-CONVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ:

- **APPROUVE** la modification des contrats de cessions du festival « Il était une fois un chapiteau »,
- **VALIDE** le changement de deux compagnies,
- **AUTORISE** M. le Maire ou M. MARTINEAU, Adjoint délégué à la culture à signer les contrats de cession qui en découlent.

- **AUTORISE** M. le Maire ou M. DAMMERY, Adjoint délégué au personnel à signer la convention avec la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire pour la mise à disposition de formateurs de la CC-CVL.

- **VALIDE** la mise à disposition du champ de courses auprès de la Société des Courses hippiques Chinon-Richelieu,
- **AUTORISE** M. le Maire ou M. BOUSSIQUET Adjoint délégué à signer la convention avec la Société des Courses hippiques de Chinon-Richelieu.

- **APPROUVE** la cession à titre gratuit de la sirène installée 10 rue des Courances à CHINON par l'Etat,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention à intervenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Date de publication : 23 MARS 2016

Certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.